

COLLEGE PAUL BERT
12, rue des Ecoles
78400 CHATOU
tél : 01.39.52.14.71

Chatou, le 22 novembre 2018

Les enseignants d'EPS, animateurs de l'AS
aux parents des élèves inscrits à l'AS
et aux élèves licenciés à l'AS.

**OBJET : INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU
COLLEGE PAUL BERT DE CHATOU**

Madame, Monsieur, Cher adhérent licencié,
nous vous informons que l'Assemblée générale de l'Association Sportive du Collège Paul Bert aura lieu en salle du collège le

mardi 4 décembre 2018 à 12h00

L'Ordre du jour :

1. Introduction de Madame la Principale (présidente de l'Association Sportive).
2. Présentation de l'A.S. par Madame Koch-Mathian.
3. Rapport d'activité 2017-2018.
4. Projets de l'année 2018-2019 et point sur la rentrée sportive par activités :
 - Nombre de licenciés.
 - Equipes engagées dans différentes compétitions.
 - Détail des activités par tranche d'âge.
 - Conditions de pratique.
5. Règlement intérieur de l'A.S.
6. Rapport financier de la trésorière.
7. Election des membres du Bureau et du Comité Directeur.

Nous comptons vivement sur votre présence et vous remercions par avance de votre participation à cette réunion.

Les enseignants d'EPS :
Mmes KOCH-MATHIAN et CEZANNE - Mrs ENAULT et HAEYAERT

La Principale :
Mme HOUPERT BIOCHE

COLLEGE PAUL BERT
12, rue des Ecoles
78400 CHATOU
tél : 01.39.52.14.71

Chatou, le 22 novembre 2018

Les enseignants d'EPS, animateurs de l'AS
aux parents des élèves inscrits à l'AS
et aux élèves licenciés à l'AS.

**OBJET : INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU
COLLEGE PAUL BERT DE CHATOU**

Madame, Monsieur, Cher adhérent licencié,
nous vous informons que l'Assemblée générale de l'Association Sportive du Collège Paul Bert aura lieu en salle du collège le

mardi 4 décembre 2018 à 12h00

L'Ordre du jour :

4. Introduction de Madame la Principale (présidente de l'Association Sportive).
5. Présentation de l'A.S. par Madame Koch-Mathian.
6. Rapport d'activité 2017-2018.
4. Projets de l'année 2018-2019 et point sur la rentrée sportive par activités :
 - Nombre de licenciés.
 - Equipes engagées dans différentes compétitions.
 - Détail des activités par tranche d'âge.
 - Conditions de pratique.
5. Règlement intérieur de l'A.S.
6. Rapport financier de la trésorière.
7. Election des membres du Bureau et du Comité Directeur.

Nous comptons vivement sur votre présence et vous remercions par avance de votre participation à cette réunion.

Les enseignants d'EPS :
Mmes KOCH-MATHIAN et CEZANNE - Mrs ENAULT et HAEYAERT

La Principale :
Mme HOUPERT BIOCHE